

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les Instituts de Formation Professionnelle ECF ont mis en place une politique d'accueil des personnes en situation de handicap. En tant qu'ERP*, tous nos sites sont :

- accessibles aux personnes en situation de handicap
- dotés de places de parking réservées à proximité immédiate des zones d'accueil

Les équipes administratives et pédagogiques sont sensibilisées à l'accueil des personnes en situation de handicap pour :

- prendre en compte le handicap dès qu'elles en ont connaissance
- orienter la personne vers le Référent handicap qui lui propose un entretien individuel

En fonction de cet entretien :

- informer le Directeur Pédagogique
- évaluer la nécessité d'aménagement du parcours de formation : adaptation du déroulé pédagogique, des moyens techniques...

Tout au long du parcours, le Référent handicap se tient à disposition des personnes et reste un contact privilégié avec les structures spécialisées dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

*ERP = Etablissement Recevant du Public



LIENS UTILES :

Ressource Handicap Formation (RHF) : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>

<https://www.agefiph.fr/bretagne>

<https://www.prith-bretagne.fr/index.php>

<https://www.gref-bretagne.com/Publications/Parcours-et-insertion/Politique-regionale-de-formation-des-personnes-handicapees/Ressource-Handicap-Formation-une-politique-formation-inclusive/Ressource-Handicap-Formation-une-politique-formation-inclusive>

<https://www.capemploi-29.com/> - <https://www.capemploi-56.com/> <https://www.cheops-bretagne.com/>

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/>

<https://www.ladapt.net/>